

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra au siège de l'EPCI – 271, chaussée Jules César à BEAUCHAMP (95250), le :

**Mardi 26 SEPTEMBRE 2023
A 9 HEURES**

ORDRE DU JOUR

A – ORDRE DU JOUR DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 13 Juin 2023.
2. Adhésion à l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données à caractère personnel (AFCDP).
3. Approbation du protocole transactionnel pour le reversement de la redevance traitement du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) à la CA Val Parisis.
4. Approbation du protocole transactionnel entre la CA Val Parisis et la société Cergy-Pontoise assainissement pour le traitement des effluents d'Herblay-sur-Seine.
5. Convention de mise à disposition d'un service d'archivage électronique.
6. Mise à jour du Règlement Intérieur du Réseau de lecture publique de la CA Val Parisis.
7. Convention de remboursement pour les prestations de salage et de déneigement sur les voiries d'intérêt communautaire avec les communes membres concernées.
8. Marché de prestations de maîtrise d'œuvre, de conception d'espace publics y compris leurs réseaux divers.
9. Créations et suppressions de poste et modification du tableau des effectifs.

Le Président,



Yannick BOËDEC